



La Provence en 1125, divisée en comté et marquisat de Provence et comté de Forcalquier.

Le comté de Provence fut un des grands fiefs du [royaume rodolphein de Bourgogne](#). En [948](#), [Conrad le Pacifique](#), grâce à l'appui d'[Otton](#), roi de Germanie, a récupéré le territoire au sud du Viennois jusqu'à la mer Méditerranée qui avait été excepté de la cession faite en 932 par [Hugues d'Arles](#) à [Rodolphe II de Bourgogne](#). Pour tenir ce territoire, Conrad va nommer des comtes relevant de lui et choisis hors de Provence car Conrad n'ayant pas de domaine particulier en Provence, il n'en avait qu'une propriété théorique et souhaite avoir des comtes qui lui soient fidèles. Il a choisi deux frères originaires du Mâconnais, [Boson](#) et Guillaume, fils de Rotbald ou Roubaud¹⁷, le premier [comte à Arles](#), le second comte à [Avignon](#). Il semble que les deux frères agissaient de concert, le cadet étant subordonné à l'aîné pour la gestion du nord, du centre, de l'ouest et du sud-est du comté de Provence. À l'est de la Provence, Conrad a nommé un troisième comte, Grifo ou Griffon, comte d'Apt¹⁸ et de [Glandèves](#), pour administrer la Provence alpine. Ce choix de deux comtes d'une même famille à Arles et à Avignon a peut-être pour origine le fait qu'[Hugues d'Arles](#) avait, sous le règne de [Louis l'Aveugle](#), unifié l'administration du domaine en Provence. Pour limiter le risque de voir s'affranchir le comté de Provence de sa souveraineté, Conrad a divisé la souveraineté en nommant deux vicomtes¹⁹, à [Marseille](#)²⁰ et à Cavaillon. Les territoires confiés aux seigneurs de Marseille et de Cavaillon sont distincts de ceux des comtes d'Arles, Avignon et Apt²¹. La vicomté d'Apt a disparu rapidement, vers 1017-1018. La nomination de seigneurs distincts à Marseille prive les comtes d'Arles et d'Avignon d'un accès aisé à la Méditerranée. Cette création de la seigneurie de Marseille apparaît dans un acte daté du 7 octobre 948 où sont cités l'[évêque de Marseille](#), [Honorat](#), [Arlulf](#) et [Boson](#). L'apparition du terme vicomté pour Marseille date de 977. L'autonomie de la vicomté de Marseille par rapport au comté de Provence n'a cessé qu'avec l'action d'autorité de [Charles d'Anjou](#), en 1252 et 1257²². Conrad ne s'est rendu dans le comté de Provence qu'en 963. Les rois de Bourgogne semblent avoir porté peu d'intérêt à la Provence. Pendant les règnes de Conrad Ier et de son fils [Rodolphe III](#) on ne leur connaît que 4 ou 5 actes concernant la Provence²³.

En [972](#), à la suite de l'enlèvement de [Mayeul](#), abbé de [Cluny](#), Guillaume I^{er} et Roubaud, avec l'aide de seigneurs [provençaux](#) et du marquis de Turin, libère la Provence des Sarrasins qui depuis le [massif des Maures](#) (au-dessus de [Saint-Tropez](#)) pillaient la région. La [bataille de](#)

[Tourtour](#) marque la victoire définitive de Guillaume sur les Sarrasins. Cette campagne militaire contre les Sarrasins, obtenue sans les troupes de [Conrad](#), masque en fait une mise au pas de la Provence, de l'aristocratie locale et des communautés urbaines et paysannes qui avaient jusque-là toujours refusé la mutation féodale et le pouvoir comtal. Elle permet à Guillaume d'obtenir la suzeraineté de fait de la Provence. Il distribue les terres reconquises à ses vassaux, arbitre les différends et crée ainsi la féodalité provençale²⁴. Nommé marquis en [975](#), Guillaume fait d'[Arles](#) sa capitale.

En [1019](#), Emma, marquise de Provence, se marie avec [Guillaume III Taillefer, comte de Toulouse](#), transmettant les droits de la lignée de Roubaud à la maison de Toulouse. En [1112](#), Douce de Provence, héritière des droits de la ligne de Guilhem, épouse [Raimond-Bérenger III, comte de Barcelone](#), qui devient Raimond-Bérenger I^{er} de Provence. Les maisons de Toulouse et de Barcelone entrent alors en conflit pour le marquisat. Pour aboutir à un traité en [1125](#) entre Raimond-Bérenger et Alphonse-Jourdain de Toulouse, qui partage le comté entre un marquisat au nord de la [Durance](#), attribué aux comtes de Toulouse, et le comté au sud, attribué aux comtes de Barcelone, lesquels s'opposent entre [1144](#) et [1162](#) à la maison des Baux au cours des [guerres Baussenques](#). En [1193](#), [Alphonse II de Provence](#) épouse Gersande de Forcalquier, ce qui donne naissance au comté de Provence-Forcalquier.

Pendant cette période, le [comté d'Orange](#), vassal de la Provence, est érigé en [1181](#) en principauté.

À la mort de Boson II d'Arles, ses deux fils - [Guilhem dit le Libérateur](#) et [Roubaud](#) - se partagèrent en [indivis](#) le comté, indivision que maintinrent leurs descendants. La branche issue de Guilhem a donné celle des [comtes de Provence](#), celle issue de Roubaud a donné, à partir de [1054](#) les [comtes de Forcalquier](#) et les [marquis de Provence](#).

En [972](#), à la suite de l'enlèvement de [Maïeul de Cluny](#), abbé de [Cluny](#), Guillaume I^{er} et Roubaud, avec l'aide de seigneurs provençaux et du marquis de Turin, libèrent la Provence des [Sarrasins](#) qui, depuis leur forteresse du [Fraxinet](#), pillaient la région. Cette campagne militaire menée sans les troupes de [Conrad Ier de Bourgogne](#), est l'occasion d'une mise au pas de la Provence, de l'aristocratie locale, des communautés urbaines et paysannes qui avaient jusque-là toujours refusé la mutation féodale et le pouvoir comtal. Elle permet à Guillaume d'obtenir la suzeraineté de fait sur la Provence. Il distribue les terres reconquises à ses vassaux, arbitre les différends et met en place ainsi la féodalité provençale. Nommé marquis en [975](#), Guillaume fait d'[Arles](#) sa capitale.

[Rodolphe III de Bourgogne](#) n'ayant pas de postérité, il institue [Conrad II le Salique](#), empereur romain germanique, pour héritier. À la mort de Rodolphe en [1032](#) le royaume de Bourgogne - et avec lui le royaume d'Arles dont le comté de Provence faisait partie - est rattaché au [Saint-Empire romain germanique](#). Toutefois la suzeraineté de l'empereur romain germanique sur la Provence ne fut ensuite que nominale et théorique.

En [1019](#), [Emma](#), comtesse de Provence, se maria avec [Guillaume Taillefer, comte de Toulouse](#), transmettant les droits de la lignée de Roubaud à la maison de Toulouse. Le titre de marquis de Provence passa définitivement à cette maison à compter de 1093. En [1112](#), [Douce de Provence](#), héritière des droits de la ligne de Guilhem, épousa [Raimond-Bérenger III, comte de Barcelone](#), qui devient *Raimond-Bérenger I^{er} de Provence*. Les maisons de Toulouse et de Barcelone entrèrent alors en conflit pour le marquisat. Un traité fut conclu, en [1125](#), entre Raymond-Bérenger et Alphonse-Jourdain de Toulouse : par celui-ci, le comté de Provence fut divisé en

un marquisat au nord de la [Durance](#) - attribué aux comtes de Toulouse - et un comté au sud, attribué aux comtes de Barcelone. Parallèlement le nord-est du comté de Provence était devenu indépendant de fait autour du comte de Forcalquier. En [1193](#), [Alphonse II de Provence](#) épousa Gersande de Sabran, petite-fille de Guillaume II comte de Forcalquier, ce qui permit au comté de Provence de récupérer le sud du comté de Forcalquier, tandis que le nord de ce comté, autour de Gap et d'Embrun, passait sous suzeraineté du Dauphiné. C'est ce fait qui explique la présence du blason au dauphin dans l'actuel blason de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.